

# Groupe de travail « Api'cité »

## 18 janvier 2024 – 19h00 à 20h00

Personnes présentes : Laurence LE VOYER (pilote), Jacques DUMORTIER, Marion MEFFRE

Personnes excusées : Hélène LUTZ (élue référente)

### Tour de table

*Jacques = habitant de la commune depuis longtemps, élu pendant deux mandats, bricoleur, jardinier.... Ne pensait pas que c'était une réunion de cadrage, pensait que les choses étaient déjà bien avancées. A participé à l'impulsion de la démarche zéro phyto.*

*Laurence = originaire de la commune. Dans son jardin été comme hiver, pharmacienne intéressée par la botanique. Fascinée par les abeilles (société des abeilles et fabrication du miel). Inscrite au rucher école de St Briec. Ruches achetées, attend le printemps pour installer les essaims.*

*Marion = habite la commune depuis 14 ans, jardinière. Intéressée par l'ensemble des pollinisateurs, pas uniquement l'abeille. Animatrice nature de métier. Émet des réserves concernant l'installation de ruchers à droite à gauche car concurrence directe avec abeilles sauvages. Juste milieu à trouver.*

*Concernant le label « api'cité » La commune pourrait avoir la première abeille facilement. Mais comment aller plus loin ?*

*Les habitants ayant moins de 10 ruches doivent faire une déclaration auprès de la Mairie. (actualisation 19/01 : a priori c'est une déclaration en ligne sur [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/?\\_ga=2.83881558.1748768510.1705652198-435034111.1705652198](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/?_ga=2.83881558.1748768510.1705652198-435034111.1705652198) – confirmez-vous?)*

### Fonctionnement de la Commission Extra-Municipale :

- Les membres peuvent se réunir en plénière, aussi appelé « dialogue citoyen » pour émettre des avis sur des sujets de la vie locale, présenter les avancées des groupes de travail, rencontrer des intervenants, etc
- En parallèle les personnes qui le souhaitent peuvent s'investir dans un Groupe de Travail citoyen : la mairie facilite la rencontre d'habitants ayant à cœur un sujet commun, puis le groupe est autonome dans ses rencontres. Il peut in fine proposer des actions à la commune, qui dispose d'un petit budget pour cela.

### Fonctionnement d'un Groupe de Travail

- Objet du groupe : mettre en place des actions pour les pollinisateurs sauvages et engager la commune dans le label Api'Cité
- Candidater au label Api'Cité à l'automne + proposer des actions pour protéger et accueillir les pollinisateurs (remplir la fiche action lorsque celle-ci est mûre et l'adresser à la coordinatrice et élue référente qui proposeront l'action aux élus de la majorité pour validation)
- Outils à votre disposition : salles, facilitateur/trice de réunion, réseau de la mairie si besoin de rencontrer des interlocuteurs en particulier
- rôles : l'élue référente et la coordinatrice apportent leur soutien au groupe en fonction des besoins mais ne sont pas présentes aux réunions. Un ou une secrétaire de séance doit être désigné à chaque échange pour rédaction d'un compte-rendu qui sera ensuite envoyé à l'élue référent et à la coordinatrice. Cela permet de suivre les avancées du groupe et de publier les comptes-rendus

sur le site internet de la ville pour que les autres habitants puissent les consulter ([www.binic-etables-sur-mer.fr/les-citoyens-en-action/](http://www.binic-etables-sur-mer.fr/les-citoyens-en-action/))

*Discussion sur les frelons. Il faut attirer les abeilles mais aussi les protéger. Suggestion d'interpeller tous les piégeurs de frelons asiatiques, participant ou non à la campagne générale, pour avoir des données aussi complètes que possible.*

*Pour information de jeunes bretons ont mis au point un piège sélectif à mettre devant les ruches, vu dans le journal.*

*Que faire pour protéger celles qui sont déjà là et en amener d'autres ? Le label peut être une porte d'entrée, un porte étendard pour sensibiliser les habitants et promouvoir la commune, mais ne doit pas être la seule action du groupe.*

*Discussion autour de la démarche pour obtenir le label, plutôt à l'automne. C'est un panel d'acteurs qui attribue le label, pas uniquement UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française).*

### **Prochains Petits Pas :**

- Mathilde rédige et envoie le compte-rendu pour cette première réunion, mais ne sera pas présente à la suivante. Elle envoie également le support de présentation rédigé par Laurence et le projet Liladèle envoyé par deux jeunes filles l'été dernier pour inspiration.

- Marion contacte le chaland pour réserver l'espace. - communiquer via cap'infos, post sur les réseaux sociaux, et gazette des associations la prochaine réunion du groupe (Mathilde)

- pour la prochaine fois, proposition que chacun réfléchisse à ce qui lui tient à cœur pour ce groupe/sa vision idéale, et éventuellement à des règles de groupe pour faciliter les échanges

**Prochain échange le mardi 12 mars 18h30 – Chaland qui passe**